

Le 9 novembre 1932, il y a 82 ans, l'armée suisse tire sans sommation contre des manifestants protestant contre la tenue d'un meeting fasciste, treize personnes sont tuées sur la plaine de Plainpalais. Nous avons un devoir de mémoire.

se souvenir et agir

dimanche 9 novembre 2014

près de la Pierre sur la Plaine de Plainpalais dès 16h 00
vers le Carrefour des 23-Cantons

17h00 table ronde radiophonique *

* FM 96.00
<http://libradio.org/>

sur les libertés fondamentales et les résistances
à développer pour les protéger ou garantir

18h00 allocutions

18h34 hommage par citation des treize victimes
ensuite convivialités avec une soupe



Le 9 novembre 1932, 13 personnes tombaient sous les balles de l'armée suisse ! Alors que des camarades étaient mobilisés à l'occasion d'une manifestation populaire pour s'opposer à un meeting fasciste, organisé par l'Union nationale et autorisé par le gouvernement de l'époque, et ainsi signifier leur désaccord profond avec cette idéologie destructrice, des manifestants et des passants furent assassinés par les forces armées.

Les autorités avaient jugé qu'une contre-manifestation n'était pas souhaitable et l'avaient donc tout simplement interdite. Les camarades anti-fascistes convaincus de la nécessité de protester contre la tenue d'un meeting de cette sorte, avaient bravé l'interdiction et s'étaient réunis. Ce jour-là, l'armée a décidé de tirer sur les manifestants faisant 13 morts et inscrivant en lettre rouge ce moment dans la

longue et parfois douloureuse histoire de la classe ouvrière.

Depuis, chaque année, des militantes d'organisations politiques et syndicales se retrouvent à la Pierre de Plainpalais pour rendre hommage aux personnes décédées, mais aussi pour raviver leur mémoire et la nôtre.

Au-delà de la mémoire des morts, si ce moment reste important dans l'agenda des syndicats et des partis de gauche c'est qu'il nous rappelle que l'Etat bourgeois est capable de violences meurtrières lorsqu'il se sent menacé par les classes populaires. Mais aussi que la bourgeoisie s'allie facilement avec le fascisme si celui-ci lui permet de maintenir ses avantages de classe !

Mais au-delà des enseignements historiques qui aiguissent notre vigi-

suite à la dernière page

Le 5 septembre 2014, le Président de l'Association du Personnel de l'OMPI a été suspendu puis licencié. Ce représentant du personnel avait signalé certaines irrégularités internes au fonctionnement de cette organisation. Sans vouloir rentrer dans le détail de cette affaire, ce licenciement pose deux questions principales :

1. **La protection des lanceurs d'alerte**, notamment dans la fonction publique. Un/e fonctionnaire a le devoir, l'obligation de par son contrat avec l'institution, de dénoncer le mauvais usage des fonds publics et, de fait, devrait recevoir une protection particulière pour ce type d'interventions. Ce ne fut pas le cas, malheureusement, à l'OMPI. Nous pouvons constater que les administrations des organisations internationales protègent leur direction plutôt que leur institution.
2. **L'exercice de la fonction syndicale dans les organisations du système des Nations Unies**. Ce licenciement fait écho aux nombreuses restrictions et licenciements dont les syndicalistes sont victimes dans l'exercice de leur fonction, non seulement au sein des entreprises, mais aussi dans la fonction publique nationale et internationale. La liberté syndicale est un droit de tout citoyen. Cette liberté est mise à mal : défendons-la.

Les syndicats et associations du personnel du système des Nations Unies sont en train de mener une campagne pour la réintégration du représentant du personnel de l'OMPI.

C'est pour ces raisons que les **organisateur**s de la commémoration du 9 novembre 1932 ont demandé à Monsieur Moncef KATEB de s'exprimer durant cette manifestation.

Communauté genevoise d'action syndicale
Parti du travail
Parti socialiste genevois
solidaritéS
Les Verts, parti écologiste genevois
Les Communistes
Groupe pour une Suisse sans armée
le Syndicat du personnel du BIT

Brève chronologie pour 1932

La Suisse compte 4 millions d'habitants et 54'000 chômeurs. A Genève, 178'374 habitants, 93'249 sont actifs et 29'514 sont assurés contre le chômage. Plus de 8'000 personnes sont au chômage, dont 1410 seulement reçoivent des secours des caisses d'assurance chômage.

Février - Lors de la Conférence pour le désarmement à Genève le Conseil d'Etat fait appel à l'armée, des mitrailleuses sont montées sur des camions des travaux publics.

Juin - La fusion de l'Ordre politique national (OPN, parti fasciste) et de l'Union de défense économique (UDE, issue des milieux patronaux) crée l'Union nationale (UN).

5 novembre apparition sur les murs de la ville de l'affiche annonçant la « Mise en accusation publique des sieurs Nicole et Dicker » pour le mercredi 9 novembre à 20h30 dans la salle communale de Plainpalais.

6 novembre - Le Parti socialiste demande l'interdiction de l'assemblée de l'UN.

7 novembre - Réponse négative du Conseil administratif de la Ville de Genève.

8 novembre - Réponse négative du Conseil d'Etat genevois. L'assemblée générale du Parti socialiste décide d'une contre-manifestation pour le lendemain.

9 novembre 17h30 Arrivée à Genève des 610 soldats envoyés par le Département militaire fédéral à la demande du Conseil d'Etat genevois du même jour.

19h10 Arrivée des premiers contre-manifestants.

20h30 Début du meeting de l'Union nationale.

21h15 La 1ère compagnie, soit 108 hommes, se déplace du boulevard du Pont-d'Arve vers la rue de Carouge, elle traverse la foule de la queue de la contre-manifestation de la gauche, 18 soldats sont désarmés.

21h34 La troupe est rassemblée dos au mur du Palais des expositions et, sur le commandement du Major Perret, ouvre le feu : **150 coups sont tirés provoquant la mort de 13 personnes et en blessant 65.**

Les 13 victimes de la tuerie du 9 novembre 1932 : **Henri Fürst**, 38 ans, mécanicien, président du Parti communiste genevois (le premier à avoir été abattu) - **Francis Clerc**, 54 ans, fraiseur (dont le fils faisait partie des recrues venues de Lausanne) - **Edouard Quillet**, 34 ans, employé à l'Armée du Salut - **Edmond Junod**, 29 ans, mécanicien - **Jean-Pierre Larderaz**, 23 ans, employé de commerce - **Emile Henry**, 55 ans, batelier - **Gabriel Loup**, 57 ans, patron boulanger - **Oscar Maurer**, 25 ans, employé de banque (tué alors qu'il sortait des cours du soir) - **Emile Guignet**, 27 ans - **Melchior Allemann**, 31 ans, employé d'hôtel, militant socialiste - **Hans Brugger**, 28 ans - **Alphonse Kolly**, 41 ans - **Marius Rattaz**, 36 ans, régent principal à Chêne-Bourg, mort le 14 novembre des suites de ses blessures.

NON à **Ecopop** le 30 novembre

L'initiative d'Ecopop intitulée « Halte à la surpopulation – Oui à la préservation durable des ressources naturelles » prétend protéger l'environnement en limitant le solde migratoire en Suisse à 0,2 % de la population permanente, alors qu'aujourd'hui ce solde est d'environ 0,9 %, soit quelque 80'000 personnes.

Or, sans proposer des réelles solutions aux enjeux environnementaux, l'initiative fait une fois de plus des migrants les boucs émissaires des problèmes dont le patronat et les autorités suisses sont en grande partie responsables. Des migrants continueront à affluer vers la Suisse, malgré une politique migratoire plus restrictive. Par contre, si l'initiative Ecopop est acceptée, ces migrants auront moins de droits. Au bénéfice d'autorisations de séjour précaires ou sans statut légal, ces travailleurs seront à la merci d'employeurs qui pourront les exploiter et en profiter pour mettre sous pression l'emploi et les salaires de tous.

Ecopop crée des travailleurs précaires

De tous temps, les économies développées ont attiré les travailleurs des régions en crise. Les politiques migratoires restrictives n'y ont jamais rien changé. La Suisse n'est pas une exception. Depuis les années 50, le besoin en main d'œuvre immigrée a oscillé entre 20 % et 25 % de la population active.

Avec l'instauration de l'initiative Ecopop, une limite sera posée pour la population résidente. Toutefois, les employeurs pourront tout à leur guise contourner les contraintes bureaucratiques de l'initiative et même les utiliser contre les travailleurs.

Si l'initiative Ecopop devait être acceptée, ce sont des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui se retrouveraient dans une précarité énorme.

Ecopop précarise les conditions de travail et menace les salaires

La division des travailleurs accentuée par l'initiative Ecopop ferait le bonheur des patrons sans scrupules.

Ils pourraient alors exploiter les travailleurs précaires à merci et en profiter pour mettre sous pression les salaires et les conditions de travail de tous: il faut rejeter fermement cette initiative qui deviendrait un puissant levier de précarisation de tous les travailleurs.

Ecopop abolit la libre circulation des personnes et menace les mesures d'accompagnement

Si l'application de l'initiative UDC risque de déclencher la dénonciation de l'Accord sur la libre circulation des personnes par l'Union Européenne, l'initiative Ecopop va plus loin, puisque qu'elle est complètement incompatible avec ce principe.

Les syndicats se sont battus dans les années 90 pour en finir avec le système discriminant des contingents. Ce système précarisait fortement les travailleurs

immigrés, notamment par le statut de saisonnier, et renforçait la division des salariés.

Avec la fin de la libre circulation des personnes, les mesures d'accompagnement seraient certainement abandonnées, ouvrant la porte au dumping salarial et social.

Ecopop menace les retraites

Le système suisse de retraite est financé par répartition. Ce sont les travailleurs actifs qui financent les rentes. La population migrante contribue à 22 % du financement de l'AVS et de l'AI.

La limitation du solde migratoire à 0,2 % risque d'avoir un impact négatif sur l'AVS:

- la pression sur les salarié-e-s actifs serait encore accentuée, ils cotiseront plus pour financer les rentes;
- la pression à la baisse sur les salaires provoquée par l'initiative augmenterait la pression sur les rentes.

Ecopop méprise les femmes et impose une vision néocolonialiste de l'aide au développement

L'initiative veut consacrer 10 % de l'aide au développement de la Suisse au contrôle des naissances dans les pays pauvres. Cette vision néocolonialiste de la coopération nie aux habitants des pays du Sud le droit de décider eux-mêmes de l'orientation de leur vie.

Une bonne coopération au développement investit dans la formation, l'emploi, la santé, l'amélioration des conditions de vie et le renforcement de la position et des droits des femmes dans la société, y compris l'autodétermination sexuelle, dimensions essentielles méprisées par Ecopop.

suite de la première page

lance, cette commémoration relève également d'une actualité brûlante. Si comme dans les années trente, nous traversons une des plus graves crises structurelles du capitalisme, que les tensions sociales s'exacerbent, que la montée des droites populistes et fascistes se fait de plus en plus forte, face à ces événements, nous pouvons craindre des similitudes avec 1932 dans la réaction de l'Etat bourgeois. D'ailleurs, la politique mise en place par le gouvernement actuel, emmené par un M. Maudet décomplexé, s'attaquant aux plus démunis, aux plus faibles, tout en renforçant les forces de police et la gestion répressive de la pauvreté, semble nous donner raison.

Répression de la pauvreté

Le PLR, le gouvernement et d'autres partis politiques se font les chantres de la répression. Le projet de budget 2014 du gouvernement s'inscrit complètement dans cette tendance de glisse-

ment d'une gestion social de la misère vers une criminalisation de celle-ci. Couper dans les prestations sociales pour augmenter le nombre de prisons, tel est leur credo. L'augmentation du nombre de policiers, l'installation de caméra de vidéosurveillance, la répression des petits délinquants sont autant de signaux de durcissements de l'action de l'Etat à l'égard de ces citoyens. La surpopulation carcérale en est malheureusement une conséquence que trop tragique. Cette orientation politique inhumaine et dangereuse doit être dénoncée.

Réduction des droits démocratiques

Parallèlement à l'intensification de la répression des populations les plus fragiles, le duo Barazzone-Maudet cherche à restreindre la contestation sociale en rendant l'exercice des droits démocratiques de plus en plus ardu. Les autorisations de manifester toujours plus contraignantes, les consignes de police toujours plus encadrantes, la répression contre les expressions populaires spontanées toujours

plus intenses et les poursuites judiciaires toujours plus nombreuses sont autant de moyen que la bourgeoisie met en place pour protéger ses privilèges de classe.

Militarisation de la police

Le projet de loi liberticide de Messieurs Maudet et Jornot sur la police (LPol) confirme cette tendance. En effet, outre le caractère encore plus arbitraire des droits de la police face aux citoyens prévu dans cette loi, celle-ci propose d'organiser militairement la police. Loin de l'idée d'un service public à la disposition de la population et de sa sécurité, la police que nous façonne le PLR est celle d'un corps armé devant répondre au doigt et à l'œil au gouvernement et au Ministère Public. M. Maudet, capitaine sans armée, cherche à se créer une milice genevoise qui pourra servir ses intérêt et celui de ses amis. Face à ses dérives inquiétantes qui voient la répression s'intensifier, les libertés fondamentales être bafouées, les droits de la police renforcés, l'arbitraire promu en tant que règle et le pouvoir de Messieurs Maudet et Jornot multiplié, la commémoration du 9 novembre doit aussi être l'occasion de dénoncer cette politique. Les traits que semblent prendre la politique genevoise nous fait craindre de revoir se produire des événements identiques à ceux du 9 novembre 1932. Alors, avant de devoir verser le sang pour faire entendre notre voix contre les privilèges de classes, la montée des extrêmes droites et la militarisation de la police, organisons-nous afin de lutter pour une autre société, plus juste, plus démocratique et plus libre.

En attendant, profitons de ce moment de recueillement pour d'une seule voix crier au gouvernement :

PLUS JAMAIS ÇA !

17h00 table ronde radiophonique

sur les libertés fondamentales et les résistances à développer pour les protéger ou garantir

sur 96.0 FM + <http://libradio.org/>

- a) présentation de la collaboration avec LibrAdio ;
- b) évocation des thèmes retenus pour l'événement 2014 : immigration, licenciement d'élus de travailleurs, réduction des libertés et militarisation de la police ;
- c) échanges avec des intervenants de divers milieux répondant la question : quelles résistances développer ? ;
- d) diffusion en direct les orateurs au micro officiel (sont attendus des représentants du Conseil d'Etat genevois, du Conseil municipal de la Ville de Genève, de la CGAS, des associations de personnel des institutions des Nations Unies sises à Genève, des partis de gauche ;
- e) des témoignages de participant-e-s à l'événement.